



SOUS PEINE DE SANCTION

Les notes se suivent et se ressemblent dans leur tonalité. La Drfip44 a ainsi renvoyé la note de cadrage pour les remboursements de frais, notamment pour les frais de repas en cas de déplacement. Des travailleurs nomades ont pu s'alarmer de la touche de défiance sous-jacente. Quelle perte de temps de devoir justifier par des factures les frais de repas (de toute façon plafonnés) alors que l'on nous demande de ne plus imprimer les tickets de caisse. Rappelons que le barème des frais kilométriques, certes faiblement revalorisé, reste toujours bien en-deça du barème des frais kilométriques à l'IR !! **Les nomades se déplacent donc à leur frais pour exercer leurs missions.** Encore plus comique, la Dircofi Centre Ouest a adressé à ses vérificateurs un « règlement d'emplois des véhicules de service ». Avec des préconisations aussi irritantes que surréalistes : Rouler à 110km/h sur autoroute... Parcours domicile-travail le plus direct... Utiliser à bon escient le chauffage et la climatisation dans le véhicule... Sous peine de sanctions disciplinaires ! Bref, un peu de green washing et beaucoup d'économies recherchées, avec le bâton agité pour les « déviant.e.s ». Maladroit et irritant.

ÉTRANGES ÉTRANGERS

La panthéonisation de Missak Manouchian (et Mélinée), immigré arménien, communiste et cégétiste qui n'a jamais réussi à être naturalisé malgré tous ses efforts, résonne étrangement avec l'actualité. Les multiples couches législatives sur l'immigration ont fait de notre pays un enfer administratif pour les immigré.e.s et une fabrique à Sans Papiers. La dernière en date qui se veut « intégratrice » pour une minorité « utile » (métiers en tensions) rajoute une nouvelle couche d'arbitraire. Face à l'inhumanité qui noie en Méditerranée (ou dans la Manche), réveillons notre fraternité :

Vous êtes de la ville
vous êtes de sa vie
même si mal en vivez
même si vous en mourez

Jacques Prévert – étranges étrangers (extrait)

AUSTÉRITÉ, CONTINUITÉ

Le gouvernement aurait du mal à boucler ses fins de mois et annonce un nouveau coup de rabet (ou de tronçonneuse) sur la dépense publique :

- 691 millions à l'Éducation
- 904 millions à la Recherche
- 2,1 milliards à l'Écologie
- 1,1 milliard pour le Travail
- 174 millions à la diplomatie, 232 millions à la Solidarité, 307 millions pour le Sport, 70 millions à la Santé...

Un massacre des services et politiques publiques, dans des secteurs déjà en crise ! Et pourtant, on pourrait faire autrement :

- revenir sur les baisses d'impôt depuis 2021, 9 milliards par an
- revenir à l'ISF, 4,5 milliards par an
- revoir les aides publiques aux entreprises, plus de 200 milliards par an...
- revenir sur l'augmentation du budget militaire (413 milliards entre 2023 et 2030 !)

Ces chiffres prouvent au moins une chose, ce n'est pas un problème de dépense publique mais bien d'un choix de société sur ce que doivent financer nos impôts.

DES NĒFLES OU DES CACAHUËTES



Les annonces gouvernementales vont sans aucun doute peser sur les négociations indemnitaires. Le gel des salaires reste plus que jamais d'actualité alors que pour rattraper les pertes subies depuis 2000, le point d'indice devrait être à 6,33 € au lieu de 4,92 € ! Bercy propose quelques points d'ACF sachant que **la valeur annuelle du point ACF est inchangée depuis 2009**, soit 55,05 € bruts.

puis 2009, soit 55,05 € bruts.

LE 8 ET LE 19 MARS

Deux mobilisations importantes à venir, avec dans les deux cas un front syndical uni. D'abord le 08 mars, par la grève et les manifestations pour exiger l'égalité entre les salariées et les salariés.

RDV à 11H30 : miroir d'eau à Nantes ou devant la mairie à Saint Nazaire

Et le 19 mars, mobilisation Fonction Publique pour les salaires et contre la rémunération au mérite :

**RDV à Nantes à 10H30 à la Préfecture
RDV à Saint Nazaire, 10H à la mairie**